

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis-Ababa Ethiopia, P. O. Box: 3243 Tel. : (251-1) 513 822 Fax: (251-1) 519 321  
Email: [oau-ews@telecom.net.et](mailto:oau-ews@telecom.net.et)

---

PROJET

**FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DU  
SYSTEME CONTINENTAL D'ALERTE RAPIDE (CEWS)**

## **FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DU SYSTEME CONTINENTAL D'ALERTE RAPIDE (CEWS)**

### **I. INTRODUCTION**

1. Le but de la présente feuille de route est de proposer un système continental opérationnel et rentable dans le cadre des engagements stipulés par le Protocole sur la création du CPS, la structure adoptée par la Commission ainsi que les principales étapes et conditions y afférentes.

2. L'un des principaux objectifs de l'Union africaine (UA) est de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent conformément à l'article 3 (f) de l'Acte constitutif de l'UA. Pour renforcer les capacités de l'Union de prévenir, gérer et résoudre les conflits, un Conseil de paix et de sécurité (CPS) a été créé et est opérationnel depuis décembre 2003. L'article 2 (1) du Protocole sur la création du CPS (8 juillet 2002) définit le CPS comme un « arrangement collectif de sécurité et d'alerte rapide visant à faciliter l'intervention opportune et efficace face aux situations de conflit et de crise en Afrique. »

3. Selon les termes du présent article et de l'article 12 (1), le système continental d'alerte rapide doit être l'un des principaux piliers du CPS en plus du Groupe des sages, d'une force africaine en attente et d'un fonds spécial. Selon l'article 4 (b), la fonction du Système d'alerte rapide est de faciliter les interventions rapides pour contenir et contrôler les situations de crise afin de permettre au CPS de contrôler et, le cas échéant, de prévenir des conflits violents (article 7).

4. À cet effet, le CEWS doit s'engager dans la « collecte et l'analyse des données » en utilisant un « module d'indicateurs d'alerte rapide approprié » basé sur « des indicateurs politiques, économiques, sociaux, militaires et humanitaires clairement définis et reconnus » (article 12, 4), « encourager l'harmonisation, la coordination et la coopération entre les mécanismes régionaux et l'Union (article 16) et « soumettre à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, par le biais de son président, des rapports réguliers sur ses activités et sur la situation de la paix et de la sécurité en Afrique (article 12).

5. Le CEWS est chargé de fournir au président de la Commission les informations en temps opportun pour lui permettre de faire des propositions au Conseil sur « des conflits et des menaces potentiels sur la paix et la sécurité » et de « faire des recommandations sur la meilleure voie à suivre ». En fait, « le président de la Commission pourra également utiliser ces informations dans le cadre de ses responsabilités et de ses fonctions telles que définies dans le Protocole » (article 12, 5).

6. Le Protocole stipule en outre que le CEWS sera composé « d'un centre d'observation et de surveillance », appelé « salle des situations » et sera situé à la division de gestion des conflits de l'Union ; le centre aura pour responsabilité la « collecte et l'analyse des données » (article 12, 2b). Les mécanismes régionaux sont considérés comme une partie intégrale de

l'architecture globale de la sécurité de l'Union et le CPS a pour tâche d'assurer l'harmonisation, la coordination et l'étroite collaboration avec les mécanismes régionaux.

7. Le Protocole sur la création du CPS stipule clairement que le CEWS est chargé d'obtenir les informations à partir de différentes sources – le CEWS fonctionnera alors comme un système d'informations ouvert. À cet égard, le CEWS doit spécifiquement travailler en collaboration avec les Nations Unies, ses agences, d'autres organismes internationaux spécialisés, les centres de recherche, les institutions universitaires et les ONG. Cette collaboration, telle que définie à l'article 12 (3), a pour but de « faciliter le bon fonctionnement du CEWS ». (Voir l'Annexe A).

8. Un atelier sur la création du CEWS s'est tenu les 30 et 31 octobre 2003 à Addis-Abeba et s'est achevé par l'adoption des recommandations suivantes :

- a. Menaces significatives de violence et perte de vies
  - Créer une « base de donnée mesurable, vérifiable et standard » simple et facile à utiliser (en évitant d'adopter une approche sophistiquée), basée sur des sources à plusieurs niveaux et recueillies sur le terrain
  - Développer une capacité analytique
  - Établir les relations de diagnostic entre l'analyse et les résultats attendus
  
- b. et agir ainsi conformément aux directives suivantes :
  - Adopter une approche progressive et graduelle ;
  - Adopter une approche réaliste ;
  - rechercher la rétroaction des utilisateurs finaux;
  - renforcer les capacités institutionnelles d'étude et de développement ;
  - Pour toute proposition, se baser sur des considérations financières prudentes.

10 Le présent rapport a été élaboré sur la base de ces recommandations.

## **II PRINCIPALES QUESTIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CEWS (SYSTEME CONTINENTAL D'ALERTE RAPIDE)**

11. L'objectif du système continental d'alerte rapide (CEWS) est de donner des conseils en temps opportun sur les conflits et menaces potentiels sur la paix et la sécurité afin de permettre l'élaboration de stratégies d'intervention appropriées pour prévenir ou bien limiter les effets destructifs des conflits violents.

12. Bien que les systèmes d'alerte rapide requièrent une collecte de données et des infrastructures d'analyse facilitées par la technologie de l'information, cela ne devrait pas être considéré comme principale composante de ce type de système. La composante essentielle est la capacité analytique du personnel chargé des fonctions d'alerte rapide –

collecte de données, analyse et présentation des options politiques. La division de gestion des conflits (CMD) dispose déjà de quelques unes de ces capacités et ressources, mais pas de toutes.

13. Il est primordial d'adapter le système d'alerte rapide aux besoins des utilisateurs finaux et de l'harmoniser avec les ressources institutionnelles existantes et celles escomptées. Pour le CEWS, les utilisateurs finaux prioritaires sont le président de la Commission, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) et les autres départements de la Commission. Les autres utilisateurs sont les différents organes et structures de la Commission de l'Union africaine.

14. Les quatre points suivants détermineront la mise en place du CEWS et chacun sera développé ci-après. Il s'agit de :

- La collecte de données
- L'analyse stratégique
- Les rapports et l'engagement des décideurs
- La coordination et la collaboration

### **La Collecte de données**

15. Le CEWS est chargé de collecter et d'analyser systématiquement les données, en utilisant un cadre explicite conformément aux dispositions du Protocole (Article 12). Suite aux progrès récents enregistrés dans la dotation en personnel et en infrastructure de la salle des situations, plusieurs des principales capacités et compétences pour un système d'information et de données sont disponibles, mais les procédures actuelles doivent être optimisées et de nouvelles doivent être introduites.

16. Dans le cadre de l'optimisation de la collecte d'information, la priorité doit être accordée aux principales informations et données fournies par l'Union africaine elle-même, notamment par les missions et bureaux extérieurs de l'UA tels que celui au Darfour. Cela sera réalisé par l'introduction de systèmes méthodiques permettant de suivre les tendances, qui complèteraient les évaluations narratives quotidiennes présentées lors des comptes rendus de situation quotidiens (sitreps). Ce système inclura l'information spécifique à la mission et les sources d'information ouverte (voir l'annexe C).

17. Afin d'optimiser les produits et procédures existants et résultant de la complexité de la collecte, de la compilation et de la gestion des informations relatives à un grand nombre de pays et de sujets, le service de coupures de journaux (matérialisé par les grandes lignes de l'actualité quotidienne) sera automatisé. Une nouvelle activité sera mise sur pied sous forme de service interne de suivi des tendances de l'actualité pour appuyer le travail du Centre de gestion des conflits.

18. Pour une gestion efficace et effective des données, le système actuel de profil interne des pays sera renforcé, notamment avec l'introduction d'informations infranationales. Les profils de pays seront mis à jour chaque

année. Enfin, en ce qui concerne la collecte de données, les sources d'informations africaines seront de préférence utilisées, notamment celles en langues locales.

19. Les principaux objectifs, résultats et activités de collecte de l'information sont mentionnés à l'annexe C. Il s'agit d'une liste des étapes, un échéancier, des ressources humaines et de la durée de chaque tâche nécessaire à la réalisation de l'objectif.

### **Analyse stratégique**

20. La collecte d'informations, même lorsqu'elle est systématique, doit passer par plusieurs niveaux d'analyse pour élaborer des options politiques qui permettent de réagir de manière adéquate et opportune en vue de gérer, atténuer et prévenir les conflits violents. Cela comprend toute la gamme d'informations allant des données dynamiques des événements aux données de contextes structurels et dans le cadre d'autres éléments – tels que les politiques, les capacités, les engagements et les normes existantes. Pour cela, les capacités d'analyse stratégique existantes du Centre de gestion des conflits (CMC), notamment la qualité et l'ancienneté de l'actuelle équipe d'administrateurs de secteur et d'analystes doivent être renforcées. A cet égard, voir l'annexe E.

21. Pour une analyse stratégique et une articulation opportune des politiques et des options d'intervention préventive, il est important d'effectuer le suivi continu des situations sociales, politiques et économiques et des autres situations. Selon le Protocole, l'une des principales composantes du CEWS est un module d'indicateurs d'alerte rapide qui renforcera considérablement ces tâches. Par conséquent, l'une des priorités sera la conception, la description et l'évaluation continue du module d'indicateurs.

22. Puisqu'il existe une variété de modules disponibles pour les systèmes d'alerte rapide et que plusieurs régions progressent avec leurs propres cadres et systèmes d'alerte rapide, il est indispensable d'effectuer une consultation pour l'harmonisation maximale du cadre continental. Il faudra, pour cela organiser au plus tôt un atelier avec le CMC, les CER, les autres partenaires et les experts dans le but notamment d'obtenir un consensus sur ledit module d'indicateurs. Le cadre qui en résultera sera ensuite soumis à la discussion et à l'approbation des États membres de l'UA.

23. La mise en place du module d'indicateurs permettra au CMC et aux autres parties prenantes d'effectuer le contrôle systématique des indicateurs de risques de conflit. L'analyse des tendances et des dynamiques, ainsi que leur signification dans les contextes structurels des pays et régions font partie de cette procédure. Cette analyse basée sur les données est un élément clé de l'analyse stratégique menée par le Centre de gestion des conflits et permettra l'articulation des politiques et des options de prévention.

24. Cette analyse est particulièrement importante dans les régions et les pays où l'Union Africaine est déjà présente ou va bientôt avoir des missions extérieures, et dans celles où l'articulation des politiques et des options

d'intervention d'urgence et les critères d'évaluation sont vitaux. Le suivi et l'analyse des situations de crise seront par conséquent complétés par le suivi et l'évaluation en cours des interventions de l'Union Africaine et des autres acteurs, notamment l'évaluation des diverses missions nécessaires à leur mise en œuvre effective. La coordination de l'information sur les situations de crise à travers les missions à l'extérieur de l'Union Africaine, notamment le feedback entre les missions à l'extérieur et les administrateurs de secteur permettront l'enrichissement mutuel et le partage des expériences et des leçons apprises.

### **Rapports et engagement des décideurs**

25. La vraie mesure du CEWS est son aptitude à offrir des options d'intervention effectives et opportunes au bureau du président de la Commission de l'Union africaine, au Conseil de paix et de sécurité et aux autres départements de l'UA. La présentation des analyses et des options d'intervention est donc indispensable et doit être adaptée aux besoins de ces principales structures.

26. À cet égard, les rapports produits par le CEWS serviront de principal outil pour le dialogue avec les décideurs (voir l'annexe D). La présente feuille de route identifie les procédures d'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la fonctionnalité des grandes lignes de l'actualité quotidienne, des comptes rendus de situation et des rapports de mission. De plus, l'accent est mis sur deux principaux rapports : les rapports d'alerte rapide et les rapports du président.

- Les rapports du président sont semblables aux rapports du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité de l'ONU ; ils permettront la planification stratégique, la soumission des initiatives ou le suivi d'un évènement qui a des implications perturbantes tant au niveau national que régional. En général, ces rapports comportent des recommandations d'intervention.
- Les rapports d'alerte rapide sont basés sur les zones de conflit perçues comme potentiels ou en développement. Ces rapports seront déclenchés lorsqu'une certaine combinaison d'indicateurs déterminants dépassera un seuil prédéterminé. Le Centre de gestion des conflits soumettra ces rapports au président de la Commission qui peut à son tour les inscrire à l'ordre du jour du Conseil de paix et de sécurité.

27. Les procédures prévues pour le Centre de gestion des conflits et pour le Conseil de paix et de sécurité permettent aussi l'utilisation de rapports externes, des opinions des universitaires, des Nations Unies et de ses agences, des autres organisations internationales compétentes, des centres de recherche, des institutions universitaires et des ONG.

28. Afin de garantir un engagement effective et opportun des décideurs, des mécanismes d'élaboration de rapports réguliers, une synchronisation adéquate, la normalisation des présentations et des systèmes de stockage et

de récupération adéquats seront apportés à la rédaction, à l'utilisation et à la diffusion des rapports du CEWS.

29. Pour la préparation de rapports de qualité, notamment pour les nouveaux rapports, une capacité analytique beaucoup plus sophistiquée sera développée au sein de la Division de gestion des conflits. Les détails et étapes y afférents sont décrits dans diverses annexes.

30. La feuille de route propose aussi l'élaboration de stratégies supplémentaires pour faire participer les décideurs, mais aussi pour le développement d'une capacité de diffusion et de communication efficace, afin de renforcer les rapports du président qui relie le CEWS aux autres organes de la Commission de l'Union Africaine.

31. Les rapports de mission ne sont actuellement rédigés que sur la situation au Darfour, mais ils seront étendus aux dix missions dans les 18 prochains mois. Dans moins d'un an, le premier rapport d'alerte rapide sera produit lorsque le module d'indicateurs d'alerte rapide sera mis en place. Dans les six prochains mois, le premier rapport du président sera élaboré.

32. À part les grandes lignes de l'actualité quotidienne mises à la disposition des abonnés, la diffusion d'autres rapports en dehors de la Commission sera autorisée par le chef de la Division de gestion des conflits. Le président de la Commission autorisera la diffusion de ses propres rapports, ainsi que celle des rapports d'alerte rapide en dehors de la Commission.

33. Vu la quantité des rapports produits et les normes qualitatives requises, un personnel spécialisé sera chargé de la production et de la distribution des rapports alors que la longueur, le style et les directives des rapports seront adaptés aux normes en vigueur à l'Union africaine.

### **Coordination et collaboration**

34. Le Conseil de paix et de sécurité devra se montrer proactif dans sa collaboration avec les CER, afin d'aller vers l'harmonisation et des normes communes. En ce qui concerne les modalités pratiques de la collaboration, l'article 16 (4) du Protocole, stipule : «afin de garantir une harmonisation et une co-ordination étroites et de faciliter un échange d'informations régulier, le président de la Commission convoquera des réunions périodiques». En outre, l'article 16 (8) stipule : "afin de garantir la co-ordination et la coopération, la Commission mettra sur pied des bureaux de liaison auprès des CER".

35. Le protocole énonce l'intérêt vital de l'harmonisation des divers systèmes d'alerte rapide élaborés par les communautés régionales. L'Union africaine reconnaît que les CER se situent à divers niveaux dans l'élaboration de leurs systèmes respectifs. Le système de l'Union Africaine impliquera les CER dans la définition des indicateurs, soutiendra le processus d'élaboration du CEWS par les CER, encouragera l'échange d'analyses et d'interprétations de problèmes de crise et d'autres situations, ainsi que les stratégies d'intervention élaborées au sein des CER et celles élaborées à travers le

Conseil de paix et de sécurité. Le processus d'harmonisation oeuvrera à l'élaboration d'un cadre continental d'alerte rapide pratique.

36. En tant que système ouvert, le CEWS coopèrera avec un certain nombre de partenaires africains et internationaux, notamment les Nations Unies et les ONG. Le Centre de gestion des conflits élaborera les cadres et les modalités d'une telle coopération.

### **III OBJECTIFS, RESULTATS ET PRINCIPALES ACTIVITES**

37. Cette section donne un aperçu des résultats et des principales activités abordées dans les cinq principaux objectifs visant à assurer le bon fonctionnement du CEWS. Ces principaux objectifs sont :

- Collecter, compiler, archiver, gérer et diffuser l'information
- Suivre en permanence les situations sociales, politiques, économiques et autres à travers le continent, afin d'analyser les données et d'articuler des options de politiques d'intervention et de prévention en temps réel
- Appuyer la gestion par l'Union Africaine de graves situations de conflit et d'instabilité, de crise et de désastre
- Systématiser l'engagement du Conseil de paix et de sécurité dans les situations et questions potentielles de conflit
- Élaborer des stratégies qui permettront aux décideurs d'utiliser efficacement les rapports spécifiques.

#### **Objectif 1: Collecter, compiler, archiver, gérer et diffuser l'information**

38. Résultats

- Comptes rendus de situation quotidiens
- Grandes lignes de l'actualité quotidienne
- Données sur les profils des pays

39. Principales activités

- Production de comptes rendus de situation comprenant des mesures structurées et proportionnées
- Prestation d'un service public de coupure de journaux, avec compilation et indexage automatisés
- Prestation d'un service interne des tendances de l'information, avec des diagrammes
- Recours à un plus grand nombre de sources médiatiques africaines et multilingues
- Appui à l'échange d'informations internes et aux besoins d'attribution des tâches
- Production de profils internes des pays, avec des informations infranationales, mis à jour chaque année

#### **Objectif 2: Suivre en permanence les situations sociales, politiques, économiques, etc., à travers le continent, afin d'analyser les données et d'articuler des options d'intervention politiques et préventives en temps réel**

40. Résultats
- Rapports d'alerte rapide issus du suivi régulier
  - Rapports du président
41. Principales activités
- La conception, la description et l'évaluation continue d'un module d'alerte rapide basé sur les indicateurs
  - Le suivi de l'alerte rapide, des situations et des incidents conformément au protocole
  - L'analyse des tendances et des dynamiques dans leur contexte structurel
  - L'articulation d'options de politiques et de prévention
  - L'harmonisation et la coordination d'un cadre continental
  - L'établissement et la coordination de partenariats pour l'alerte rapide conformément aux recommandations du protocole

**Objectif 3 : Appuyer la gestion par l'Union africaine de graves situations de conflit et d'instabilité, de crises et de désastres**

42. Résultats
- Rapports de mission
  - Rapports du président
43. Principales activités
- Le suivi et l'analyse de l'évolution et des dynamiques mis en place dans les situations de crise
  - Le suivi et l'évaluation des interventions de l'Union africaine et d'autres acteurs
  - La coordination au sein des bureaux extérieurs de l'Union Africaine des informations sur les crises, notamment le feedback entre les bureaux extérieurs et les administrateurs de secteur
  - L'appui logistique aux missions extérieures de l'Union Africaine
  - L'articulation d'options d'intervention politiques et d'intervention d'urgence ainsi que des critères d'évaluation

**Objectif 4: Systématiser l'engagement du Conseil de paix et de sécurité dans les problèmes et les situations de conflit potentielles**

44. Résultats
- Meilleure information sur les situations de conflit et sur l'environnement stratégique
  - Meilleurs systèmes d'élaboration de compte rendu et de gestion de l'information
45. Principales activités :
- Travailler avec le bureau du président pour faciliter l'inclusion de rapports spécifiques comme points ordinaires à l'ordre du jour du

Conseil de paix et de sécurité. Le rapport d'alerte rapide est primordial à cet égard

- Appuyer la procédure de compte rendu au sein du Conseil de paix et de sécurité (par le biais du bureau du président)
- Soutenir le travail des structures telles que le Groupe des sages dans les missions spéciales au nom de la Commission et sous le mandat du président de la Commission
- Dialoguer, suivant les instructions, avec le Parlement panafricain, l'ECOSOCC, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et les autres structures de l'Union Africaine.

**Objectif 5 : Créer des canaux informels pour susciter l'engagement des présidents de l'UA avec les membres du CPS et d'autres acteurs essentiels**

46. Résultats

Une action plus efficace de la part de l'UA et du CPS

47. Principales activités :

- Travailler avec le bureau du président pour faciliter et systématiser les réunions spéciales à huis-clos avec les membres du CPS concernés et d'autres acteurs essentiels tels que les groupes d'experts ou les acteurs de la société civile - pour galvaniser l'action par l'ensemble du CPS
- Prévoir les réunions périodiques entre le Groupe des sages et le CPS
- Travailler avec les institutions extérieures pour entreprendre des recherches sur les questions spécifiques, tels que les institutions universitaires, d'autres experts et les acteurs de la société civile
- Commander et effectuer la recherche stratégique pour informer le Conseil des procédures et des décisions
- Développer les stratégies de communication et de vulgarisation pour soutenir le Groupe des sages et pour favoriser des missions spéciales

**IV. SOMMAIRE DU PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE**

48. Le tableau ci-après représente un sommaire du programme de mise en œuvre qui est plus détaillé à l'annexe C.

Objectif <sup>1</sup>	Activité	Période
CD	Évaluation des modèles actuels et des directives pour les rapports	mois 1-2
CD	Identification de nouveaux paramètres à mettre en application dans un système structuré d'établissement de rapports	mois 1-2
CD	Évaluation de l'utilisation actuelle de l'UA des technologies et des infrastructures de l'information	mois 1-2
CD	Prise de contact avec les services fournisseurs pour l'évaluation et la disponibilité de nouvelles analyses de	mois 1-2

<sup>1</sup> CD (collecte de données); A (Analyse); GCI (gestion des crises et des interventions); R (Résultats); ES (engagements stratégiques)

	tendance	
CD	Effectuer l'inventaire et évaluer les informations fournies par le centre d'informations libre et les fournisseurs africains d'informations	mois 1-2
CD	Évaluer les profils actuels de pays et leur utilisation	mois 1-2
A	Organiser un atelier-cadre sur l'alerte rapide avec les représentants des CER, les analystes d'alerte rapide de l'UA et le personnel de la salle des situations	mois 1-2
A	Assurer la liaison avec les CER sur leur analyse, débattre régulièrement des évaluations en cours et mettre en application des évaluations annuelles par les pairs de l'analyse de données et des outils d'alerte rapide	mois 1 - en cours + annuel
A	Établir des réseaux et identifier les sources d'informations appropriées et des partenaires pour le CEWS	mois 1 - en cours
GCI	Créer un réseau d'informations pour soutenir la coordination des missions sur le terrain	mois 1 - en cours
GCI	Assurer constamment la liaison avec toutes les missions sur le terrain de l'UA	mois 1 - en cours
R	Identifier le type de rapports visant les utilisateurs finaux spécifiques	mois 1-2
GCI	Participer à l'atelier -cadre sur l'alerte rapide avec les représentants des CER, les analystes d'alerte rapide de l'UA et le personnel de la salle des situations ;	mois 1-2
CD	Participer à l'atelier-cadre sur l'alerte rapide avec les représentants des CER, les analystes d'alerte rapide de l'UA et le personnel de la salle des situations ;	mois 1-2
GCI	Assurer la liaison avec les CER sur leur analyse	mois 1 - en cours
CD	Participer à la mise en oeuvre des paramètres, la conception des modèles d'interventions et prise de mesures, en coordination avec l'unité d'alerte rapide	mois 2-3
CD	Réviser les directives actuelles pour les rapports sur le terrain, tester sur le terrain les nouveaux outils et les réviser en conséquence, en coordination avec l'unité d'alerte rapide	mois 2-3
CD	Prendre contact avec les services fournisseurs pour assurer la mise à niveau et la formation appropriées	mois 2-3
A	Conception de modèles d'outils d'informations pour des événements, des situations et des incidents /interventions	mois 2-3
GCI	Mettre en oeuvre les paramètres spécifiques de crise, concevoir des modèles et prendre des mesures;	mois 2-3
GCI	Mettre en oeuvre les paramètres spécifiques d'intervention, prendre des mesures et concevoir des modèles ;	mois 2-3
R	Élaborer des rapports destinés aux utilisateurs spécifiques finaux	mois 2-3
R	Concevoir la structure de présentation des rapports du	mois 2-3

	président	
R	Formation du personnel sur la production de rapports de haute qualité	mois 2-3
CD	Assurer l'évaluation et l'acquisition au besoin	mois 2-4
CD	Assurer la mise en oeuvre en conséquences	mois 2-4
CD	Identifier les paramètres et les bases de données pertinentes, ainsi que les termes d'indexation à appliquer en coordination avec l'unité d'alerte rapide	mois 2-4
R	Organiser un atelier pour définir les seuils communs	mois 3
CD	Examiner l'utilité d'héberger un site complémentaire comme un service d'informations international fonctionnant avec un tableau d'affichage en appui aux échanges entre les usagers	mois 3-4
R	Résumer les rapports préparés par d'autres organismes	mois 3-4
CD	Mettre en application les profils des pays renforcés, notamment les informations recueillies au niveau infranational	mois 3-5
A	Mettre en application le module d'alerte	mois 3-6
CD	Assurer la formation du personnel, organiser des ateliers pour optimiser l'utilisation de ces outils et effectuer la mise à niveau	mois 4+ annuel
CD	Former le personnel dans le cadre de l'élaboration des rapports sur le terrain, déployer le système et assurer constamment sa surveillance	mois 4+ annuel
R	Préparer les rapports du président sur l'environnement et les acteurs stratégiques	mois 4-6 mensuels
ES	Travailler en collaboration avec le bureau du président pour intégrer le rapport d'alerte rapide dans le programme régulier sur le CPS	mois 4-6
GCI	Élaborer les directives pour les rapports et l'analyse, tester sur le terrain et les réviser en conséquence ;	mois 4-6
A	Élaborer les directives, tester sur le terrain et les réviser en conséquence	mois 4-6
CD	Assurer la mise en oeuvre en conséquence	mois 4-6
CD	Orienter et former le personnel sur la disponibilité et l'utilisation de ces informations élargies	+ mois 6 annuel
A	Former le personnel dans l'analyse des données contenues dans les rapports sur le terrain et déployer le système, assurer constamment sa surveillance et son évaluation périodique	+ mois 6 annuel
GCI	Former le personnel sur l'élaboration des rapports de crise et déployer le système, assurer constamment sa surveillance et recycler le personnel annuellement	mois 6 - en cours + annuel
GCI	Former le personnel sur l'élaboration des rapports d'interposition et déployer le système, assurer constamment sa surveillance et recycler le personnel chaque année	mois 6 - en cours + annuel
R	Préparer les rapports d'alerte rapide	mois 6, En cours

ES	Faciliter la systématisation des réunions spéciales à huis-clos avec le président et choisir les membres du CPS et d'autres acteurs	mois 7 ; En cours
ES	Soutien aux missions spéciales du Groupe des sages	mois 7 - En cours
A	Analyser les tendances et le sens de toutes les inflexions	mois 7, en cours
A	Vérifier les données par rapport à toutes les autres sources d'information dynamiques	mois 7 - en cours
A	Vérifier les données par rapport à toutes les autres sources d'information structurelles	mois 7 - en cours
A	Articuler les niveaux de signification des déviations des tendances dans leurs contextes structuraux uniques, en plus des évaluations périodiques par les pairs	mois 7 - en cours + annuel
A	Concevoir des scénarios et des options de mesures préventives, discuter régulièrement sur les évaluations en cours et mettre en oeuvre chaque année les directives des évaluations par les pairs sur le renforcement des scénarios	mois 7 - en cours + annuel
A	Assurer la formation sur l'élaboration des rapports sur le terrain et examiner le contrôle de qualité avec les CER	mois 7 - en cours + annuel
A	Faciliter l'échange régulier des informations, des analyses et des recommandations entre les unités de l'UA, des CER et des autres directions conformément aux termes du Protocole	mois 7 - en cours + annuel
GCI	Vérifier les données dynamiques recueillies dans le cadre de l'alerte rapide et les missions par rapport à toutes les autres sources d'informations structurelles	mois 7 - en cours
GCI	Articuler les niveaux de signification des déviations des tendances dans leurs contextes structuraux uniques, en plus des évaluations périodiques par les pairs	mois 7 - en cours + annuel
GCI	Concevoir des scénarios et des options de mesures préventives, mener l'évaluation périodique par les pairs	mois 7 - en cours + annuel
ES	S'engager auprès des autres institutions de l'UA	mois 7
ES	Développer des stratégies de communication et de vulgarisation pour appuyer l'utilisation du rapport du Groupe des sages et les autres fonctions	mois 7 - en cours
ES	Explorer les voies diplomatiques en s'engageant avec les acteurs externes, au besoin	À partir du mois 10 au besoin
A	Effectuer l'analyse périodique des coûts et des bénéfiques en vue d'optimiser le partage d'informations et les ressources d'analyse	Annuellement
A	Effectuer les évaluations périodiques de la mise en oeuvre	Annuellement
A	sponsoriser un atelier périodique pour harmoniser et coordonner ces efforts	Annuel
A	Se rapprocher constamment des CER et d'autres	Trimestriel

	institutions pour harmoniser et coordonner des efforts d'alerte rapide	
--	--	--

## **V DOTATION EN PERSONNEL ET IMPLICATIONS FINANCIERES**

49. La présente feuille de route a adopté les niveaux actuels de personnel tels quels, mais il faudrait faire appel à tout le personnel permanent de l'UA, aux consultants en la matière du PNUD et de l'UE qui sont actuellement détachés au Centre de gestion des conflits. Le document s'est donc concentré sur la capacité additionnelle et les ressources nécessaires pour mettre en application le CEWS, notamment les consultations. (Voir l'Annexe E).

50. Le coût total pour la première année de la mise en œuvre du CEWS est estimé à 800 000 dollars. Ce montant exclut tous les coûts de la dotation en personnel et les autres frais devant être couverts par le budget de fonctionnement de l'UA, du PNUD ou de l'UE. (Voir l'Annexe G).

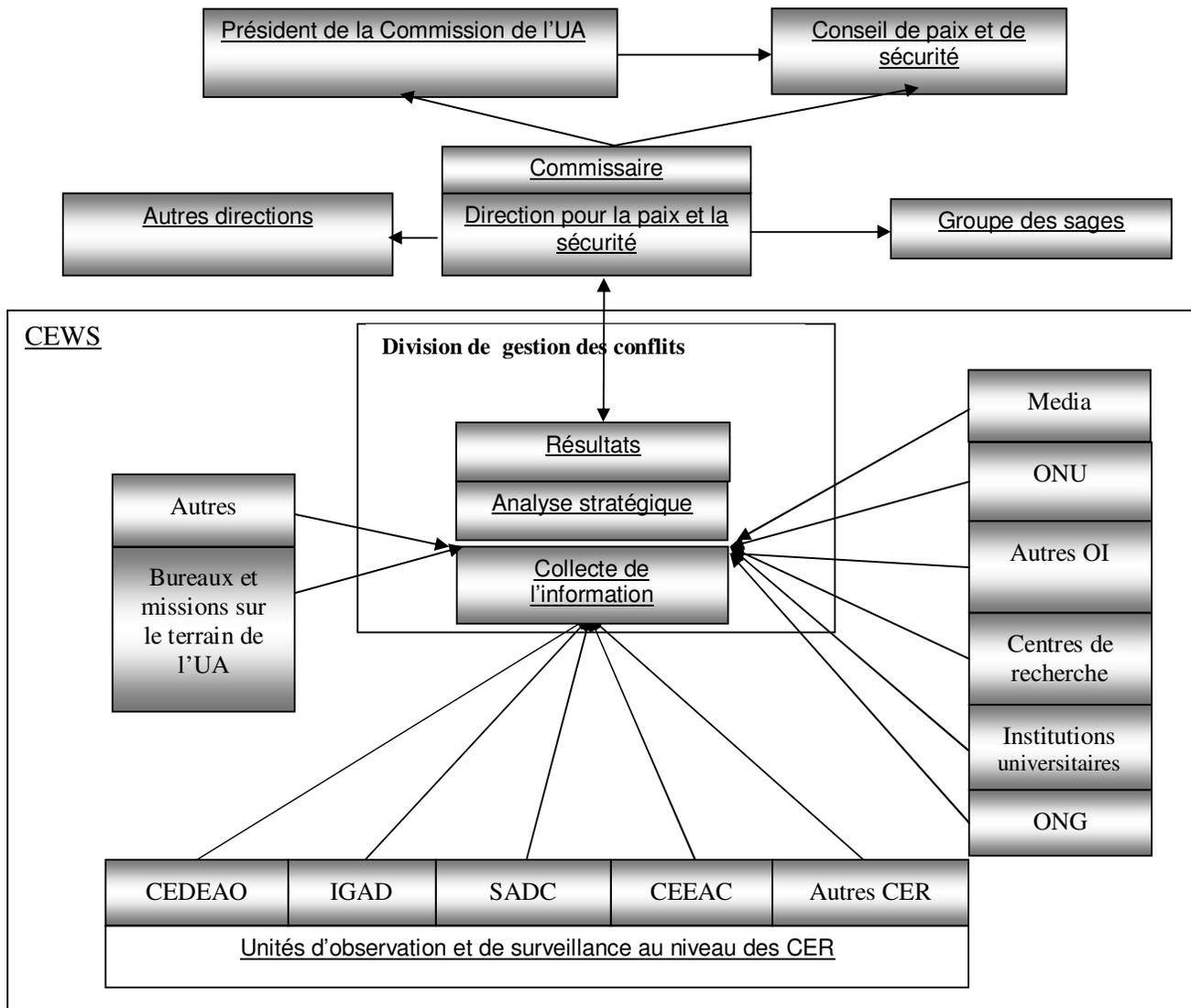
## **VI. CONCLUSION**

51. La feuille de route décrit les étapes pratiques à suivre vers la mise en œuvre du CEWS selon les dispositions du Protocole sur la création du CPS, renforçant les progrès accomplis avec la salle des situations du Centre de gestion des conflits ces dernières années.

52. Tout en tenant compte, avec prudence, des aspects financiers, de la nécessité d'établir des capacités de développement institutionnelles et avec la volonté politique des États membres, le CEWS renforcera les compétences et les capacités de l'UA et du CPS à intervenir efficacement en cas de conflits et de crises en Afrique.

### **Annexes :**

- Annexe A : Organigramme du CEWS
- Annexe B : Cadre logique
- Annexe C : Coûts et programme de mise en œuvre par fonction
- Annexe D : Types de résultats
- Annexe E : Ressources humaines
- Annexe F : Recommandations techniques
- Annexe G : Budget
- Annexe H : Historique

**Annexe A****ORGANIGRAMME DU CEWS**

**ANNEXE B**  
**CADRE LOGIQUE**

**Objectif général : prendre des mesures d'intervention stratégique par l'UA en cas de conflits et de menaces potentiels sur la sécurité et la stabilité sur le continent.**

<i><b>OBJECTIFS</b></i>	<i><b>FONCTIONS</b></i>	<i><b>ACTIVITÉS</b></i>	<i><b>RÉSULTATS ATTENDUS</b></i>	<i><b>IMPLICATIONS</b></i>
<b>1. Collecter, archiver, gérer et diffuser l'information conformément aux dispositions du Protocole</b>	1.appuyer l'élaboration des rapports internes des missions sur le terrain	Produire les rapports quotidiens de la situation de façon structurée et pondérée Évaluation systématique des modèles et directives de rapports actuels ; examiner et extraire les paramètres actuels et prendre des mesures d'intervention Réviser les directives de rapport actuelles, tester les nouveaux outils et les réviser en conséquence Former le personnel et déployer le système de suivi continu	Renforcement des capacités du CEWS pour appuyer l'élaboration de rapports des missions sur le terrain	
	2.Assurer le service public de découpage de journaux ; service interne de suivi des tendances de l'actualité et assurer la liaison avec les sources médiatiques multilingues en Afrique	2.1 Évaluer systématiquement les infrastructures des technologies de l'information 2.2 Identifier les lacunes et prendre contact avec les fournisseurs de services pour une possible mise à niveau 2.3 Organiser la formation interne sur l'infrastructure révisée 2.4 Héberger un site pour un service d'informations par affichage 2.5 Assurer l'inventaire systématique des fournisseurs de services d'information africains et y souscrire un abonnement, au besoin	Assurer le lien avec plus de sources de médiatiques multilingues en Afrique  Meilleur appui à l'échange d'informations internes	

	3.établir les profils internes des pays	<p>3.1 Concevoir un modèle pour une base de données spéciale de profils des pays de l'UA</p> <p>3.2. Évaluer les profils des pays africains existants</p> <p>3.3. Développer une base de données spécifique des pays de l'UA</p> <p>3.4. Revoir et mettre à jour les profils des pays annuellement</p> <p>3.5. Orienter et former le personnel sur l'utilisation des profils des pays</p>	Établissement systématique des profils internes des pays avec des détails au niveau infranational	
<b>2 : assurer le suivi continu des situations sociales, politiques, économiques, etc. à travers le continent en vue d'analyser les données et d'articuler les options de politiques et d'interventions conformément aux dispositions du Protocole</b>	1. Concevoir et spécifier les indicateurs sur la base des cadres d'alerte rapide	<p>1.1 Organiser un atelier sur le cadre d'alerte rapide avec les représentants des CER, les analystes d'alerte rapide et le personnel de la salle des situations</p> <p>1.2 Concevoir des modèles d'instruments d'information : événement, situations et incidents/interventions</p> <p>1.3 tester sur le terrain et évaluer les nouveaux outils et les réviser en conséquence</p> <p>1.4 Former le personnel et déployer le système</p> <p>1.5 Assurer le suivi périodique de la performance du système</p>	Un indicateur basé sur le système d'alerte rapide	
	2. suivi de l'alerte rapide des situations et des incidents, et analyse des tendances et dynamiques dans leur contexte structurel	2.1 Évaluer régulièrement les tendances et soumettre des rapports des déviations significatives ; assurer la vérification par rapport à toutes les autres sources d'informations	<p>Suivi systématique des situations et des incidents</p> <p>Articulation systématique des options de politiques et des mesures de prévention</p>	
	3. Articulation des options de politiques et des mesures de prévention	<p>3.1 Assurer la liaison avec les CER sur leurs analyses</p> <p>3.2 Formuler des scénarios et les options de mesures préventives</p> <p>3.3 Contribuer à la production de rapports d'alerte rapide déclenchés par le suivi</p>		

	4. Harmonisation et coordination d'un cadre continental	<p>4.1 Organiser la formation continue et assurer le contrôle de qualité</p> <p>4.2 Faciliter l'échange régulier des analyses des informations des recommandations entre les unités de l'UA et les CER</p> <p>4.3 Effectuer l'analyse périodique du rendement en vue d'optimiser le partage d'informations et les ressources des analyses ; et effectuer l'évaluation périodique des performances</p> <p>4.4 Assurer la vulgarisation continue aux CER (trimestriellement) et au-delà pour l'harmonisation et la coordination des efforts d'alerte rapide</p> <p>4.5 Identifier et engager les sources d'informations pertinentes et les partenaires pour le CEWS.</p> <p>4.6 Financer périodiquement des ateliers pour l'harmonisation et la coordination des efforts d'alerte rapide</p>	<p>Harmonisation et coordination d'un cadre continental pour impliquer les CER</p> <p>Coordination systématique des partenariats avec les universitaires, les groupes de la société civile, l'ONU, etc. pour l'alerte rapide</p>	
<b>3 : appuyer la gestion de l'UA des situations graves de conflit et d'instabilité, de troubles et de catastrophe conformément aux dispositions du Protocole</b>	1. assurer le suivi et l'analyse des développements et de la dynamique des situations de crise	<p>2.1. participation des administrateurs de secteurs à l'atelier sur le cadre d'alerte rapide</p> <p>2.2. Identification et mise en œuvre des paramètres spécifiques de crise, prendre des mesures</p> <p>2.3. Développer les directives, tester sur le terrain les nouveaux outils et les réviser en conséquence</p> <p>2.4. Former le personnel et déployer de nouveaux systèmes</p> <p>2.5. Assurer le suivi continu des nouveaux systèmes</p>	Meilleur suivi des situations de crise de l'UA et des autres acteurs	

	2. assurer le suivi et l'évaluation de l'UA et des autres acteurs	<p>2.1 Identification et mise en œuvre des paramètres spécifiques d'intervention, prendre des mesures</p> <p>2.2 Développer les directives, tester sur le terrain les nouveaux outils et les réviser en conséquence</p> <p>2.3 Former le personnel, déployer de nouveaux systèmes et assurer le suivi continu des nouveaux systèmes</p>	Renforcement des capacités de coordination de l'information entre les missions sur le terrain de l'UA	
	3. Coordination des informations de crise entre les missions sur le terrain de l'UA et apporter le soutien logistique pour ces missions	<p>3.1 Mettre sur pied un réseau d'informations pour la libre diffusion des informations entre et parmi les missions sur le terrain</p> <p>3.2 Liaison assurée continuellement par les administrateurs de secteur avec toutes les missions sur le terrain de l'UA</p>		
	4. Articulation des options de politiques et des mesures d'intervention en cas de crise	<p>vérifier les données dynamiques à partir du cadre d'alerte rapide et des missions par rapport aux autres sources d'information structurelles</p> <p>2.2. Articuler les niveaux de signification des déviations de tendances dans leur contexte unique structurel</p> <p>3.3. Formuler des scénarios et les options de mesures préventives</p> <p>4.4. Contribuer à la production des rapports de mission et des rapports du président</p>		

<p><b>4 : Traduire les informations collectées et analysées en produits utiles pour susciter l'action à prendre par le président de l'UA ou le CPS</b></p>	<p>1. adapter les produits aux utilisateurs finaux</p>	<p>Identifier le type de rapports correspondant aux besoins des utilisateurs spécifiques finaux – le directeur du département de paix et de sécurité et les autres directeurs, le commissaire à la paix et à la sécurité, le président, le Groupe des sages et le CPS</p> <p>Concevoir des rapports visant les utilisateurs spécifiques finaux. Une réunion d'experts doit être convoquée pour déterminer une série des seuils communs (renforcement du module d'indicateurs) et adoptés par les États membres</p> <p>Lorsque le seuil est franchi, un rapport est produit à l'attention du président qui peut décider de le soumettre à la réunion du CPS</p> <p>Ce rapport peut être éventuellement lié aux module d'indicateurs</p>	<p>Meilleures informations sur les situations de conflit aux endroits où l'UA est engagée, ainsi qu'une meilleure connaissance de l'environnement stratégique</p>	
--	--	--	---	--

	<p>2. réviser les rapports produits actuellement par le CMD et rédiger des rapports d'information sur les décisions du CPS et du président de l'UA</p>	<p>2.1. les grandes lignes de l'actualité et les rapports de mission doivent être utilisés pour faire des recommandations au directeur, au chef de la division de paix et de sécurité, au chef de la division de la gestion des conflits, etc.</p> <p>2.2. Finaliser et produire les rapports d'alerte rapide sur les conflits potentiels à porter à l'attention du CPS par le président</p> <p>2.3. Développer une structure pour la présentation du rapport du président, en consultation avec le bureau du président</p> <p>2.4. Préparer les rapports du président au CPS sur la base d'un format convenu, couvrant plusieurs questions – les progrès en matière de situations de conflits en insistant sur les sujets de préoccupation et en recommandant des actions à prendre ; ou rapport sur les incidents ou événements avec des recommandations sur les actions à prendre</p> <p>2.5. Préparer des rapports périodiques à l'attention du président sur l'analyse stratégique et les spéculations sur les prochains lieux de conflits et les menaces potentielles, ainsi que sur le rôle des acteurs</p> <p>2.6. assurer la formation du personnel pour la production de rapports de qualité</p>	<p>Augmentation considérable de l'analyse des conflits et menaces potentiels sur la paix et la sécurité</p> <p>Élaboration de rapports plus systématiques au sein de la CUA et entre la CUA et le CPS</p>	
--	--	--	---	--

	3. présenter les rapports produits à l'extérieur au président ou au CPS	résumer et analyser les rapports préparés par les autres structures externes à l'UA et à l'attention de la division de la paix et de la sécurité et du bureau du président faire mener des études thématiques et autres études par des institutions de recherche ou des experts extérieurs, au besoin Compiler et/ou mettre à jour des bases de données sur les experts et les institutions africaines	Meilleure utilisation des produits de recherche de bonne qualité fournis de l'extérieur	
<b>5. Développer des stratégies pour engager les décideurs (CPS, président) sur l'utilisation effective des rapports spécifiques</b>	1. Systématiser l'engagement du CPS par rapport aux questions et situations de conflits potentiels	1.1 Travailler en collaboration avec le bureau du président pour faciliter l'inclusion du rapport comme point ordinaire à l'ordre du jour de la réunion du CPS. Le rapport d'alerte rapide doit être primordial à cet égard 1.2 Appuyer le processus d'établissement des rapports au sein du CPS (par le biais du bureau du président) 1.3 Le président de l'UA doit charger le Groupe des sages d'entreprendre des missions spéciales au nom de la Commission 1.4 Engager l'ECOSOC et les autres institutions de l'UA. Utiliser par exemple les rapports de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.	Action plus efficace de la part de l'UA et du CPS par rapport aux questions et aux situations politiques	

	2. créer des canaux informels pour les engagements du président de l'UA auprès des membres du CPS et des autres acteurs stratégiques	2.1.travailler en collaboration avec le bureau du président pour faciliter et systématiser les réunions à huis-clos avec les membres et les autres acteurs stratégiques tels que les groupes d'experts ou les acteurs de la société civile, en vue de galvaniser l'action par l'ensemble du CPS 2.2.programmer des réunions périodiques entre le Groupe des sages et le CPS		
	3. créer des capacités de communication et de vulgarisation efficaces en appui à l'élaboration des rapports spéciaux qui lient le CEWS aux autres organes de la CUA	3.1 Développer les stratégies de communication et de vulgarisation pour appuyer le Groupe des sages et promouvoir les missions spéciales 3.2 Communiquer les rapports publiés aux réseaux stratégiques de média tels que le Réseau régional intégré d'information		
	4. Explorer les voies diplomatiques pour déclencher l'action du CPS	4.1 demander aux institutions externes d'aborder la question, par exemple les universitaires et autres experts, les acteurs de la société civile		

## ANNEXE C

**PROGRAMME ET COÛTS DE LA MISE EN OEUVRE PAR FONCTION<sup>2</sup>**

## Collecte De Données

Tâche	Activité	Délai	Ressources humaines <sup>3</sup>	Durée	Coûts <sup>4</sup>	Observations <sup>5</sup>
1.	Évaluation des modèles utilisés actuellement et des directives pour les rapports	mois 1-2	1 chacun, Cs, Cm, C + 2 Ct	2 semaines	14 300	Taux Ct 2, IJS et billet
1. 1	Identification de nouveaux paramètres à mettre en application dans un système d'établissement des rapports structuré	mois 1-2	Utiliser les informations ci-dessus		0	
1. 2	Mise en place du système structuré d'élaboration de rapports	mois 2-3	Utiliser les informations ci-dessus		0	
1. 3	Réviser les directives pour les rapports sur le terrain en cours, tester sur le terrain et réviser en conséquence	mois 2-3	1 chacun Cs, Cm + 1 Ct	2 semaines	14 000	Taux Ct 1, IJS, et billet, 3 mis. ter.
1. 4	Former le personnel dans le cadre de l'élaboration des rapports sur le terrain, déployer le système et assurer constamment sa surveillance	Mois 4 + sessions annuelles	1 chacun Cs, Cm	1 semaine chaque session	0	Interne
2. 1	Évaluer l'utilisation actuelle des technologies et des infrastructures de l'information	mois 1-2	1 chacun Cs + Cm + Ct-TI	1 semaine	6 400	

<sup>2</sup> Il convient de noter qu'un certain nombre d'activités ont de fonctions communes. Par exemple, l'atelier sur les indicateurs d'alerte rapide constitue une seule activité qui est intégrée dans plusieurs fonctions

<sup>3</sup> Cadre supérieur, cadre moyen, cadre, Consultants (Cs, Cm, C, Ct)

<sup>4</sup> Taux : billet d'avion pour la région = 1 000 dollars, billet d'avion pour l'international = 1 500 dollars, taux journalier pour les consultants = 500 dollars, Indemnité journalière de subsistance (IJS) = 200 dollars

<sup>5</sup> IJS (indemnité journalière de subsistance) (NDT)

2. 1. 1	Prendre contact avec les services fournisseurs pour assurer la mise à niveau appropriée et formation	mois 2-3	1 Cs	1 semaine	0	
2. 1. 2	Assurer la formation du personnel et organiser des ateliers pour optimiser l'utilisation de ces outils et effectuer la mise à niveau	Mois 4 + sessions annuelles	1 chacun Cs, Cm	1 semaine	0	
2. 2.	prendre contact avec les services fournisseurs pour l'évaluation et la disponibilité des nouvelles analyses de tendances	mois 1-2	1 Cs + Ct-TI	1 semaine	6 400	
2. 2.	Assurer l'évaluation et l'achat au besoin	mois 2-4			20 000	Estimations
2. 3.	Inventorier systématiquement et évaluer le système d'informations africain ouvert et les fournisseurs d'informations africains	mois 1-2	1 chacun Cm, C	2 semaines	0	
2. 3. 1	Assurer la mise en oeuvre en conséquence	mois 2-4	Utiliser les informations ci-dessus		0	
2. 4.	Examiner l'utilité d'héberger un site complémentaire comme un service d'informations international fonctionnant avec un tableau d'affichage en appui aux échanges entre les usagers	mois 3-4	1 Cm + Ct-TI	2 semaines	11 300	
2. 4.	Assurer la mise en oeuvre en conséquences	mois 4-6	Utiliser les informations ci-dessus		0	
3	Évaluer les profils actuels de pays et leur utilisation	mois 1-2	1 chacun Cm, C + Ct	1 semaine	6 400	
3. 1	Identifier les paramètres et les bases de données pertinentes, ainsi que les termes d'indexation à appliquer en coordination avec l'unité d'alerte	mois 2-4	Utiliser les informations ci-dessus			

	rapide					
3. 2	Mettre en application les profils des pays renforcés, notamment les informations recueillies au niveau infranational	mois 3-5	Utiliser les informations ci-dessus			
3. 3	Orienter et former le personnel sur la disponibilité et l'utilisation de cette ressource élargie	mois 6 + sessions annuelles	1 chacun Cs, Cm + Ct-TI	1 semaine	6 400	

## Analyse Stratégique

Tâche	Activité	Délai	Ressources humaines	Durée	Coûts	Observations
1. 1	Organiser un atelier de module d'indicateurs d'alerte rapide avec les représentants des CER, les partenaires, les analystes d'alerte rapide de l'UA et le personnel de la salle des situations ; a) mener l'enquête et l'évaluation des cadres structuraux et dynamiques existants ; b) les harmoniser dans un système d'alerte spécifique à l'UA et développer un ensemble commun de seuils pour déclencher l'alerte rapide	mois 1-2	1 Cs, 2Cm, 3C, 2 Ct, 1 de chaque CER, 3 organisations partenaire	2 semaines	53 000	
1. 2	Conception de modèles d'outils d'informations pour des événements, des situations et des incidents/interventions	mois 2-3	1Cm + 1 Ct	1 semaine	6 400	
1. 3	Mettre en oeuvre les paramètres, et prendre des mesures d'intervention	mois 3-6	1 Cs, Cm + 1 Ct	2 semaines	11 300	
1. 4	Élaborer les directives, tester sur le terrain et les réviser en conséquences	mois 4-6	1Cm, 2C + 1 Ct	4 semaines	21 100	
1. 5	Former le personnel a l'analyse des données contenues dans les rapports sur le terrain et	mois 6 + sessions	1 Cs, Cm,C	Semaine I chaque	0	

	déployer le système, assurer constamment sa surveillance et son évaluation périodique	annuelles		session		
2. 1	Evaluer les tendances et le sens de toutes les inflexions	mois 7, en cours	1 Cs, Cm		0	
2. 2	Vérifier les données par rapport à toutes les autres sources d'information dynamiques	mois 7 - en cours	1Cm,C		0	
2. 3	Vérifier les données par rapport à toutes les autres sources d'information structurelles	mois 7 - en cours	1Cm,C		0	
2. 4	Articuler les niveaux de signification des déviations des tendances dans leurs contextes structuraux uniques, en plus des évaluations périodiques par les pairs	Mois 7 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, Cm	Semaine 1 chaque session	0	
2. 5	Communiquer avec les CER sur leur analyse, échanger régulièrement les évaluations en cours et mettre en application les directives des évaluations annuelles par les pairs pour l'analyse des données et des outils d'alerte rapide	Mois 1 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, 1 de chaque CER, 3 organisations partenaires	1 semaine chaque session	16 000	
2. 6	Concevoir des scénarios et des options de mesures préventives, discuter régulièrement sur les évaluations en cours et mettre en oeuvre chaque année les directives des évaluations par les pairs sur le renforcement des scénarios	Mois 7 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, Cm	1 semaine chaque session	0	
3. 1	Assurer la formation sur l'élaboration des rapports sur le terrain et examiner le contrôle de qualité avec les CER	Mois 7 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, Cm, C voyage vers 4 CER (IGAD, CEDEAO, SAD C, CEEAC)	1 semaine chaque session	21 000	7 000 chacun
3. 2	Faciliter l'échange d'information régulier, des analyses et des recommandations entre les unités	Mois 7 - en cours +	Utiliser les informations ci-			

	de l'UA (salle des situations, administrateurs de secteur et analystes d'alerte rapide) et les CER et les autres directions conformément aux dispositions du Protocole	sessions annuelles	dessus			
3. 3	Effectuer l'analyse périodique des coûts et des bénéfiques en vue d'optimiser le partage d'informations et les ressources d'analyse	Annuel	1 Cs			
3. 4	Se rapprocher constamment des CER et d'autres institutions pour harmoniser et coordonner les efforts d'alerte rapide	Trimestriel	1 Cs			
3. 5	Effectuer les évaluations périodiques de la mise en oeuvre	Annuel	1 Cs, Cm, C + Ct	1 semaine chaque session	6 400	
4. 1	Établir les réseaux et identifier les sources d'information appropriées et les partenaires pour le CEWS	mois 1 - en cours	1 Cs, Cm	1 semaine chaque session		
4. 2	Organiser un atelier périodique avec les partenaires pour harmoniser et coordonner ces efforts	Annuel	1 Cs, Cm, C, Ct + 3 partenaires	1 semaine chaque session	13 600	

#### Analyse stratégique pour la gestion de crise et d'interposition

Tâche	Activité	Délai	Ressources humaines	Durée	Coûts	Observations
1. 1	Accueillir l'atelier de module d'indicateurs d'alerte rapide avec les représentants des CER, les analystes d'alerte rapide de l'UA et le personnel de la salle des situations ;	mois 1-2	3 Cm	2 semaines	0	
1. 2	Mettre en oeuvre les paramètres spécifiques de crise, prendre des mesures et concevoir des	mois 2-3	2 Cm	1 semaine	0	

	modèles de gestion de crise ;					
1. 3	Élaborer les directives pour les rapports et les analyses, tester sur le terrain et les réviser en conséquences ;	mois 4-6	2 Cm	1 semaine	0	
1. 4	Former le personnel sur l'élaboration des rapports de crise et déployer le système, assurer constamment sa surveillance et recycler le personnel chaque année	Mois 6 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, Cm	1 semaine chaque session	0	
2. 1	Mettre en oeuvre les paramètres spécifiques d'intervention, prendre des mesures et concevoir des modèles d'intervention ;	mois 2-3	Utiliser les informations ci-dessus		0	
2. 2	Élaborer les directives pour les rapports et les analyses, essayer sur le terrain et les réviser en conséquence ;	mois 4-6	Utiliser les informations ci-dessus		0	
2. 3.	Assurer l'évaluation et l'acquisition au besoin	mois 2-4			80 000	Évaluation
2. 4	Former le personnel sur l'élaboration des rapports d'interposition et déployer le système, assurer constamment sa surveillance et recycler le personnel chaque année	Mois 6 - en cours + sessions annuelles	Utiliser les informations ci-dessus		0	
3. 1	Créer un réseau d'informations pour appuyer la coordination des missions sur le terrain		1 Cs		0	
3. 2.	Assurer constamment la liaison avec toutes les missions sur le terrain de l'UA y compris les visites sur les lieux	mois 1 - en cours	1 Cm (administrateurs de secteur)	10 voyages de 3 Cours chacun	16 000	Actuellement 10 missions de l'UA
4. 1	Vérifier les données dynamiques du module d'indicateurs d'alerte rapide et des missions par rapport à toute et toutes autres sources d'informations structurelles	mois 7 - en cours	1 Cm, C		0	

4. 2	Articuler les niveaux de signification des déviations des tendances dans leurs contextes structuraux uniques et mener des évaluations périodiques par les pairs	Mois 7 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, Cm	1 semaine chaque session	0	
4. 3	Assurer la liaison avec les CER sur leur analyse	mois 1 - en cours	1 Cs		0	
4. 4	Concevoir des scénarios et des options de mesures préventives, mener les évaluations périodiques par les pairs	Mois 7 - en cours + sessions annuelles	1 Cs, Cm	1 semaine chaque session	0	

## Résultats

<b>Tâche</b>	<b>Activité</b>	<b>Délai</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>Durée</b>	<b>Coûts</b>	<b>Observations</b>
1. 1	Identifier le type de rapports correspondant aux besoins des utilisateurs spécifiques finaux	mois 1-2	Équipe : Chef du CEWS ; analystes et assistants	1 semaine	0	
1. 2	Élaborer des rapports destinés aux utilisateurs spécifiques finaux.	mois 1-2	Équipe : Chef du CEWS ; analystes et assistants	1 semaine	0	
2. 1	Employer les grandes lignes de l'actualité et les rapports de mission pour faire des recommandations pour action à prendre par le directeur du département de la paix et de la sécurité, directeur de la CMD, etc.	mois 2-3	Analystes	en cours	0	
2. 2	Finaliser et produire les rapports d'alerte rapide	mois 6	Analystes supérieurs et administrateurs	Est. en cours 12 rapports	0	

			de secteur	d'alerte rapide par an		
2. 3	Concevoir la structure de présentation des rapports du président	mois 2-3	Chef du CEWS	1 semaine	0	
2. 4	Préparer les rapports du président au CPS au besoin,	mois 7	Analystes + Administrateurs de secteur	En cours	0	
2. 5	Préparer les rapports au président sur les lieux de conflit potentiels et le rôle des acteurs stratégiques	mois 6	Chef du CEWS	En cours/2 par an	0	
2. 6	Assurer la formation du personnel à l'élaboration de rapports de bonne qualité	mois 2-3	Analystes, Administrateurs de secteur + 1 Ct	1 semaine	6 400	
3. 1	Résumer et analyser les rapports préparés par d'autres organismes.	Mois 4	Analystes	En cours	0	
3. 2	Faire effectuer des études thématiques et d'autres études par des institutions de recherche et des experts externes	mois 7	Chef du CEWS	En cours	200 000	4 rapports par an
3. 3	Compiler et/ou mettre à jour la base de données sur les experts et institutions africains	mois 2-3	Analystes, administrateur de secteur	En cours	0	

### Engagement avec des décideurs

Tâche	Activité	Délai	Ressources humaines	Durée	Coûts	Observations
1. 1	Faciliter l'inclusion du rapport d'alerte rapide comme point ordinaire à l'ordre du jour du CPS.	mois 4-6	Chef du CEWS	2 mois	0	
1. 2	Soutenir le processus d'élaboration des rapports au sein du CPS	En cours	Analystes	En cours	0	

1. 3	Appuyer les missions spéciales du Groupe des sages	En cours	Administrateurs de secteur	En cours		Budget du Groupe des sages
1. 4	Engager l'ECOSOC et les autres institutions de l'UA	En cours	Chef du CEWS	En cours	9 600	6 voyages
2. 1	Faciliter et systématiser les réunions spéciales à huis-clos avec les membres concernés du CPS et d'autres acteurs	En cours	Chef du CEWS	En cours	0	
2. 2	Programmer des réunions périodiques entre le Groupe des sages et le CPS	mois 10 et +	Chef du CEWS + du CPS	En cours	0	
3. 1	Développer les stratégies de communication et de vulgarisation pour soutenir le Groupe des sages et favoriser des missions spéciales	mois 7	Chef du CEWS	2 mois + revues trimestrielles	0	
3. 2	Communiquer les rapports publiés aux réseaux stratégiques de médias tels que le Réseau régional intégré d'information	mois 7	Chef du CEWS + Dir. CMD	En cours	0	
4. 1	Demander aux institutions extérieures d'aborder la question, par exemple les universitaires, les autres experts et les acteurs de la société civile	mois 7	Chef du CEWS + Dir. CMD avec le bureau du président	Au besoin	0	

## ANNEXE D

## RESULTATS ATTENDUS

Nom/Type	Description	Initiateur	Type de production	Synchr.	Distr. Au CPS ?	Distribution
<b>Résultats de la CMD</b>						
<b>Grandes lignes de l'actualité</b>	Les informations des sources ouvertes.	Personnel de la salle des situations	Internes/automatisés	Quotidienne	Non	Sans restriction
<b>Rapports de situation</b>	Les informations intéressantes et principales reçues des missions sur le terrain et des bureaux par des sitreps pour une distribution plus large	Personnel de la salle des situations	Personnel de la salle des situations	Quotidienne	Non	Le directeur CMD autorise la distribution
<b>Rapports de mission</b>	Rapport d'enquête après la visite des membres du Groupe des sages, des envoyés spéciaux, etc.	Commissaire à la paix et à la sécurité	Administrateurs de secteur au sein de la CMD	Au besoin	Probablement	Le commissaire à la paix et à la sécurité autorise la distribution en dehors de la Commission.
<b>Rapports d'alerte rapide</b>	Sur des secteurs de conflit potentiel. Le président soumet ce rapport comme point ordinaire à l'ordre du jour des réunions du CPS. Des pays sont inclus dans le rapport sur la base des indicateurs de seuil. Le rapport inclut des options pour l'action à prendre	Commissaire à la paix et à la sécurité	Analystes d'alerte rapide travaillant avec les administrateurs de secteur sur les informations fournies à partir de la surveillance régulière.	Point de l'ordre du jour ordinaire du CPS. Des rapports sont soumis au fur et à mesure qu'ils sont disponibles.	Oui	Selon les conditions déterminées par le président de la Commission.

<b>Rapports du président au CPS</b>	<p>Les rapports produits au nom du président pour permettre la planification stratégique et la prise de décisions stratégiques au niveau du CPS. Les rapports examinent la situation actuelle, mettent en évidence les grandes questions relatives au succès et aux préoccupations et font des recommandations sur les actions à prendre. Semblables aux rapports du Secrétaire général de l'ONU et pourraient inclure des rapports suivant ou en prévision d'un incident (par exemple un coup d'État) avec des ramifications nationales ou régionales. Il devrait inclure des options pour les actions à prendre.</p>	<p>Le commissaire à la paix et à la sécurité ou le chef mission sur le terrain ou bureau</p>	<p>Missions sur le terrain, administrateurs de secteur et analystes</p>	<p>Selon les informations issues du mandat de mission et au besoin</p>	<p>Oui</p>	<p>Le commissaire à la paix et à la sécurité autorise la distribution en dehors de la Commission</p>
-------------------------------------	--	--	---	--	------------	--

**ANNEXE E****RESSOURCES HUMAINES**

1. Lors du Sommet de Maputo les chefs d'État et de gouvernement africains, il a été approuvé un nouveau complément de personnel pour la Commission de l'Union africaine, qui prévoit 56 personnels additifs pour le département la paix et la sécurité. Les décisions suivantes prévoient des ajustements internes dans la structure des effectifs de l'UA jusqu'au niveau approuvé par le sommet de Maputo.

2. Une fois que l'appui des partenaires est inclus, la composition potentielle du CEWS (notamment le personnel de la salle des situations, du système d'alerte rapide et le groupe des administrateurs de secteur) peut être résumée comme suit :

Description	Personnel permanent de l'UA	PNUD	UE
P6		3	
P5 (directeur CMD exclus)		1	2
P4			1
P3	2		
P2 (analystes et administrateurs de secteur)	14		
Assistants	6		
Nbre total du personnel du CEWS	22	4	3

3. La structure du personnel permanent de l'UA et les négociations suivantes, n'ont pas tenu compte du détail des besoins de la mise en oeuvre du Système d'alerte rapide du CPS.

4. L'UA ne réussira pas à respecter ses engagements pris sous le Protocole sur la création du CPS relatif à la mise en œuvre du système d'alerte rapide, si elle ne prévoit pas assez de personnel de niveau supérieur et qualifié pour le CEWS devant faire partie de la structure de personnel permanent de l'UA.

5. Dans les circonstances actuelles, le CEWS dépendra excessivement des mesures d'aide extrabudgétaires, notamment celles de l'Union Européenne et du PNUD. En fait, sans cet appui, le CEWS ne pourra pas fonctionner. Son fonctionnement pourrait même être altéré par des effectifs insuffisants avec des niveaux peu élevés. La plus grande préoccupation est le recrutement des administrateurs de secteur et des analystes de niveau P2. Si l'on considère que ces fonctionnaires doivent préparer et présenter l'analyse sur les conflits émergents et en cours à soumettre à la réunion du CPS et en appui aux missions en cours de l'UA, les qualifications associées devraient être élevées au niveau P4.

6. La Commission et les États membres devraient trouver d'urgence une solution à ces préoccupations. Dans le tableau ci-après, les économies

réalisées par la réduction de l'ensemble des effectifs ont été utilisées pour améliorer le niveau du personnel proposé. Il convient de noter que le budget présenté dans une annexe séparée ne prévoit aucun changement de la structure des effectifs telle que prévue par l'Union africaine.

### **Qualifications et responsabilités recommandées pour le personnel**

<b>Titre poste</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Principales responsabilités</b>
<b>Chef de l'unité d'alerte rapide</b>	P5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination générale du travail des analystes, des administrateurs de secteurs nommés et des autres personnels ; et gestion du CEWS</li> <li>• Engager des discussions de haut niveau sur les engagements stratégiques avec les décideurs</li> <li>• Assurer la responsabilité générale de la préparation du rapport d'alerte rapide à présenter au CPS par le président</li> <li>• Préparer périodiquement l'analyse de l'environnement stratégique et des acteurs stratégiques pour le président de la CUA</li> <li>• Coordonner tous les rapports du CEWS</li> <li>• Examiner et assurer le contrôle de la qualité des rapports et des analyses</li> <li>• Superviser les initiatives stratégiques</li> <li>• Assurer le développement des stratégies de vulgarisation pour le CEWS</li> </ul>
Analyste principal (2)	P5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les rapports d'alerte rapide</li> <li>• Préparer les rapports spéciaux</li> <li>• Assurer la liaison avec les CER</li> <li>• Assurer la formation du personnel dans le cadre d'un atelier sur le module d'indicateurs d'alerte rapide et faire l'examen annuel ou assurer des formations de recyclage</li> <li>• Superviser les ateliers annuels avec les CER</li> </ul>
Fonctionnaire chargé de liaison (1)	P4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner et harmoniser l'action avec les CER, l'ONU, les institutions universitaires, les ONG, etc.</li> </ul>
Analystes (5)	P2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engager dans la recherche systématique des tendances pour les évaluations narratives</li> <li>• Analyser les grandes lignes de l'actualité pour préparer les notes d'information à l'attention du chef du CEWS, du directeur de la CMD et du directeur du département de la paix et de la sécurité</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec le personnel de la salle de situations pour produire l'analyse initiale lorsque les seuils sont franchis</li> <li>• Travailler en collaboration avec les administrateurs de secteur pour préparer les rapports du président après des événements et incidents spéciaux</li> <li>• Travailler en collaboration avec les administrateurs de secteur dans la préparation des rapports du président sur les situations de conflit en cours à la demande du CPS</li> <li>• Participer à la préparation des réunions avec les CER</li> </ul>
Administrateurs de secteur (7)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire les rapports de situation quotidiens</li> <li>• Produire les rapports de mission et les rapports du président sur les missions de paix envoyées par le CPS</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler en collaboration avec les analystes pour préparer les rapports d'alerte rapide et les rapports après des événements ou incidents spéciaux</li></ul>
Rédacteur (1)		<ul style="list-style-type: none"><li>• Éditer tous les rapports</li></ul>
Assistants		<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer le suivi des événements et des grandes lignes de l'actualité à partir de la salle des situations</li><li>• Fournir les données pertinentes aux analystes pour l'élaboration du rapport d'alerte rapide</li><li>• Assurer la production et la distribution des rapports</li></ul>

**ANNEXE F****RECOMMANDATIONS TECHNIQUES**

1. Conformément aux recommandations du rapport du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) de mars 2005 sur l'amélioration des équipements de communications de la salle de situation, celle-ci devrait :

- être équipée d'au moins une ligne téléphonique internationale et une ligne séparée de fax.
- disposer également d'un téléphone satellite portatif au cas où les lignes publiques de phone/fax seraient non-opérationnelles.
- être équipée d'un accès Internet plus rapide et disponible pour tous les ordinateurs présents dans la salle de situation. Cet accès permettra l'utilisation de lignes téléphoniques à grande vitesse telles que le réseau numérique à intégration de services (RNIS), par l'acquisition d'une utilité satellite d'équipement utilisant un V-SAT ou directement par un fournisseur de service par satellite. Une microstation terrienne (V-SAT) bénéficierait non seulement à la salle de situation, mais à la Commission de l'UA toute entière.
- Les équipements de haute fréquence existants doivent être renforcés pour pouvoir fournir des services de données en utilisant les modems à haute fréquence compatibles aux données pour se connecter aux systèmes ccMail. Une fois installés au sein de la CUA, ces systèmes peuvent être dupliqués pour retirer les sites pour la communication à l'échelle du réseau.
- Une salle d'informations peut être affectée aux conférences audiovisuelles pour permettre à la Commission de communiquer avec les bureaux équipés de la même façon sur le terrain. Cela permettra de gagner du temps et d'assurer plus facilement la maintenance.
- La salle des situations doit souscrire des abonnements à des distributeurs d'articles de nouvelles pour renforcer l'accès aux sources d'information en-ligne et de tailler un « profil de source de média », notamment les grandes agences de presse qui couvrent l'actualité en Afrique (AFP, AP, Deutsche Presse Agentur, Itar-Tass, Reuters, Xinhau) et les sources d'informations basées sur le continent. Cela pourrait se faire à travers une société telle que la NewsEdge ou Factiva.

## ANNEXE G

## BUDGET

Nbr. d'articles	Description du poste	Niveau	Rémunération annuelle	Qté	Coût par an	Observations
<b>Dépenses de personnel : Personnel Permanent</b>						
1	Administrateur principal	P5 étape 5	36. 960. 00	0	0 00	Budget de l'UA
2	Fonctionnaire principal	P4 étape 5	33. 144. 00	0	0. 00	Budget de l'UA
3	Administrateur première classe	P3 étape 5	28. 488. 00	2	0. 00	Budget de l'UA
4	Administrateur deuxième classe	P2 étape 5	23. 832. 00	14	0. 00	Budget de l'UA
5	Attaché d'informations	GSA4 Étape 5	11. 664. 00	6	0. 00	Budget de l'UA
<b>Dépenses de personnel : Conseillers</b>						
7	Professionnel international	P6 étape 5	78. 829. 51	3	0. 00	Budget de l'UE ou du PNUD
8	Professionnel international	P5 étape 5	75. 624. 00	1	0. 00	Budget de l'UE ou du PNUD
9	Professionnel international	P4-Étape 5	69. 480. 24	1	0. 00	Budget de l'UE ou du PNUD
10	Professionnel international	P3 - étape 5	59. 679. 48	0	0. 00	Budget de l'UE ou du PNUD
11	Professionnel international	P2 - étape 5	52. 183. 32	5	0. 00	Budget de l'UE ou du PNUD
<b>Dépenses de fonctionnement du bureau</b>						
12	Par personne par an		0. 00	1	0. 00	Budget de l'UA
<b>Abonnements en électricité</b>						
13	Abonnements annuels de		50. 000. 00	1	50. 000.	Feuille de route

	recherches				00	
<b>Coûts des activités de la première année</b>						
14	Détaillé dans le programme de mise en oeuvre (Annexe C)			1	546. 000. 00	Feuille de route, Annexe C
<b>CAPEX (seule la première année)</b>						
15	Ordinateurs, équipements de bureau et c.		0. 00	0	0. 00	Budget de l'UA, de l'UE ou du PNUD
16	Équipements de bureau		30. 000. 00	1	30. 000. 00	Feuille de route, Annexe F
17	Station terrienne 4.6m dia V-SAT		175. 000. 00	1	175. 000. 00	Feuille de route, Annexe F
18	Unité de conférence audio		1. 000. 00	1	1. 000. 00	Feuille de route, Annexe F
<b>Année une de coûts totaux</b>					<b>802. 000. 00</b>	

Note : Les barèmes des rémunérations pour le personnel non permanent pris sur « le salaire brut par an » AD/FIN/3656 du 3 juin 2004. Conditions de service et de rémunérations pour le personnel de projet, les consultants ou les autres membres du personnel. Les barèmes des rémunérations pour le personnel permanent pris des barèmes des rémunérations de l'UA mais sans les avantages.

**ANNEXE H****HISTORIQUE**

1. L'idée de la création d'une unité chargée de l'alerte rapide au niveau continental a vu le jour en juin 1992 à Dakar, lors du 28<sup>ième</sup> Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), où les dirigeants africains ont décidé de mettre sur pied un Mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits. En juin 1993, la « Déclaration du Caire » établissait le Mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits<sup>6</sup> chargé d'anticiper et de prévenir les situations de conflit armé ainsi que d'entreprendre des efforts de rétablissement et de consolidation de la paix pendant les conflits et dans les situations d'après conflit.

2. En 1994, le Mécanisme créait une Division de gestion des conflits et formalisait un mécanisme de financement, le Fond pour la paix. La Division de la gestion des conflits était chargée d'élaborer des options politiques et de coordonner les activités d'appui aux missions du Mécanisme telles que décrites au paragraphe 1. À cet égard, les tâches de la Division étaient de :

- Collecter et diffuser les informations sur les conflits actuels et les conflits potentiels ;
- Préparer et présenter les options politiques au Secrétaire général de l'OUA ;
- Entreprendre ou faire entreprendre l'analyse ou la recherche à long terme ; et
- Appuyer et gérer les missions d'observateurs politiques, civils et militaires, et coordonner les politiques de formation pour soutenir les opérations de maintien de la paix.

3. En juin 1995, le Conseil des ministres de l'OUA réuni à Addis-Abeba a adopté une proposition soumise par le Secrétaire général pour la création d'un système d'alerte rapide (EWS) dans le cadre du Mécanisme central.

4. En janvier 1996, l'OUA organisait un séminaire des experts à Addis-Abeba pour réfléchir sur les modalités de création du EWS. Dans le contexte des limites du Mécanisme, les conclusions du séminaire montraient que le système d'alerte rapide devrait se baser sur un mécanisme de coordination situé au sein de la Commission de l'Union africaine, capable de collecter et d'analyser les informations en vue de faciliter la prise de décisions et d'actions politiques préemptives par les organes compétents du Mécanisme. Dans le cadre de l'exécution de son rôle, le EWS devait se reposer sur la coopération et l'interaction avec les points focaux au sein des États membres ainsi qu'au niveau des organisations régionales et autres institutions.

---

<sup>6</sup> OUA, Déclaration de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement sur la création, au sein de l'OUA, d'un mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits, 29<sup>ième</sup> session ordinaire, le Caire, 28-30 juin 1993.

5. Une deuxième réunion d'experts s'est tenue en 1998 et proposait un EWS rudimentaire consistant en une salle de situations munie d'une connexion à l'Internet basée à Addis-Abeba, et le développement d'un système de points focaux d'alerte rapide situés dans tout le continent. Le système qui était examiné à la réunion comprenait l'utilisation des organisations non-gouvernementales, des universités, des journalistes et autres acteurs désignés par l'OUA pour servir de fournisseurs d'informations. En outre deux séries d'indicateurs ont été traitées et non finalisées, pour assurer la « prédiction » des conflits imminents et pour analyser les conflits en cours.

6. Les développements de ces dernières années ont vu la création d'une salle de situation pour l'alerte rapide au sein de l'OUA, avec un personnel composé de deux attachés d'information et d'un professionnel (le chef de l'unité d'alerte rapide). L'unité produisait deux résumés analytiques de nouvelles par jour à partir des sources médiatiques et en distribuait les copies sur papier ou électroniques par l'Intranet de l'OUA.

7. Comme part des efforts pour renforcer la salle des situations, une équipe du DOMP a visité cette salle en février 2002 pour faire une évaluation globale des capacités existantes et a anticipé les besoins opérationnels. L'équipe du DOMP a proposé une amélioration en deux phases des différentes mesures de renforcement des capacités à améliorer sur trois ans. Conformément aux recommandations pour la première phase, la salle des situations fonctionne 24 heures sur 24 (avec six attachés d'information au lieu de quatre), sert de point focal avec le siège et fournit les liaisons de communication entre les cadres supérieurs de l'UA et les opérations sur le terrain.

8. Le DOMP a également recommandé d'autres améliorations et une mise à niveau des équipements de communication ainsi que la formation du personnel de la salle des situations pour lui permettre d'entreprendre des tâches additionnelles suivantes :

- Participer à la gestion des situations d'urgence ou de crise à travers l'établissement de communications rapide et fiable entre le siège de l'OUA et les point focaux des régions concernées ;
- Faciliter les conférences audiovisuelles avec les représentants, les envoyés ou les missions de l'OUA.

9. Lors du Sommet de juillet 2003 réuni à Maputo, les chefs d'État africains ont mandaté la Commission de l'UA de prendre les mesures nécessaires pour la création du Mécanisme continental d'alerte rapide (CEWS) en anticipation à l'entrée en vigueur du Protocole du CPS plus tard la même année. À cet égard, le CUA a organisé un atelier d'experts à Addis-Abeba en octobre 2003 pour « réfléchir sur les modalités pratiques et les étapes, tirant les leçons des expériences régionales et internationales sur l'établissement et le fonctionnement d'un système d'alerte rapide ».

10. Lors de la 7<sup>ième</sup> session ordinaire du Conseil exécutif réuni à Syrte du 28 juin au 2 juillet 2005, le Conseil a « souligné la nécessité de rendre

effectivement opérationnels les différents segments de l'architecture de la paix et de la sécurité en Afrique, notamment le Système continental d'alerte rapide et la Force africaine en attente (FAA), ainsi que la finalisation du Mémorandum d'entente entre l'UA et les CER, qui va renforcer l'échange d'informations et la coordination des activités entre l'UA et les CER »<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> EX/CL/Dec.225(VII)

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2005-07-02

# Draft Roadmap for the Operationalization of the Continental Early Warning System (CEWS) 28th June to 2nd July 2005

African Union

Peace and Security Department

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/8319>

*Downloaded from African Union Common Repository*